

DECLARATION DE REVENUS

Vos élus socialistes revendiquent une meilleure redistribution des richesses.

En ce début d'année 2006, nous allons bientôt devoir nous astreindre à l'exercice annuel de déclarations de revenus. Pour la plupart des sevranaï, l'exercice se limitera à la déclaration des salaires, indemnités de maladie ou de chômage.

En effet, peu de nos concitoyens pourront bénéficier du catalogue d'allègements fiscaux votés depuis l'arrivée de Jacques Chirac à la tête de l'Etat.

Jamais une politique, depuis 20 ans, n'aura à ce point favorisé les plus gros contribuables.

Dernière mesure en date : la décision du Conseil Constitutionnel qui valide le bouclier fiscal et annule le plafonnement des niches fiscales. Par là même, le budget 2006 a offert le plus beau des cadeaux de Noël aux plus favorisés.

Par ce dispositif, les français les plus riches pourront ainsi échapper doublement à la progressivité de l'impôt. D'abord en bénéficiant du mécanisme du bouclier fiscal qui réduit le poids de leurs impôts directs par rapport à leur revenu. Ensuite en continuant à utiliser toutes les formules qui permettent aux plus gros épargnants d'investir fructueusement dans de nombreux secteurs en franchise d'impôts.

Et pour 2007, la réforme de l'impôt sur le revenu déjà actée profitera, on le sait, aux 20 % des contribuables les plus aisés.

Les gouvernements Raffarin et de Villepin n'auront eu de cesse de réduire la pression fiscale sur les plus hauts revenus ponctionnant d'autant mieux les revenus moyens. Dans le même temps, la CSG, les cotisations et les impôts locaux augmentent et l'épargne populaire à travers les plans d'épargne logement est davantage taxée. Le principe d'équité fiscale est plus qu'écorné.

Autrement dit pour que les riches contribuent moins, les français paieront plus. C'est la redistribution fiscale à la mode UMP. L'inverse de la justice sociale.

A Sevrans, l'élaboration et la discussion du budget municipal demeurent des moments difficiles. Sevrans, ville pauvre est doublement pénalisée d'une part par son statut de « ville résidentielle » à la limite de bassins d'activités très riches et d'autre part par la réduction des dotations de l'Etat. Ces dernières n'augmenteront pas à la hauteur de nos besoins (0.56 %) et demeureront calculées sur la base du recensement de l'année 2000 alors que la population ne cesse de croître. La Zone Urbaine Sensible (ZUS) demeure limitée aux quartiers dits sensibles.

Pour nous, élus socialistes, il apparaît nécessaire de revoir la politique fiscale en diminuant la pression fiscale sur les foyers à revenus moyens et en revoyant l'ensemble des mesures d'allègements fiscaux qui favorisent la spéculation au détriment de l'entrepreneuriat.

Enfin, nous rappelons notre revendication d'une politique de solidarité interurbaine qui permette un rééquilibrage sur les territoires et l'obligation de solidarité entre villes riches et villes pauvres comme Sevrans.

L'intercommunalité promise aux sevranaï, il y a maintenant presque cinq ans risque bien de rentrer au musée des promesses électorales classées sans suite.

Enfin, vos élus socialistes demandent l'extension de la ZUS à l'ensemble de la ville et la prise en compte immédiate des résultats du dernier recensement sur la commune.

Le groupe des élus socialistes :

M. Bouichou, B. Caliskan, C. Chatenet, M. Jannic, B. Portel, M. Tillard.